

DEMANDE D'ADAPTATION DE LOGEMENT

Afin de permettre au Comité d'adaptation de logement de bien évaluer votre demande, veuillez répondre aux questions suivantes et joindre les documents justificatifs qui appuient votre demande. Celle-ci sera traitée selon la Politique relative à l'accessibilité et à l'adaptabilité des logements en vigueur.

SECTION 1		
Nom :		
_Adresse:		
<u>SECTION 2</u> Pour procéder à l'ouverture de votre demande, vous devez :		
	OUI	NON
Être locataire d'un immeuble géré par l'Office		
Fournir un rapport d'ergothérapie détaillé		
Fournir une demande d'adaptation de logement (PAD) si vous demeurez dans un programme <i>Logement abordable Québec</i> (LAQ) et <u>joindre un rapport</u> <u>d'ergothérapie détaillé.</u>		
Fournir une demande d'adaptation de logement (PAD) si vous demeurez dans un programme Accès Logis Québec (ACL) et joindre un rapport d'ergothérapie détaillé.		
SECTION 3	-	-
	OUI	NON
Est-ce que votre demande est <u>SEULEMENT</u> pour une installation d'une barre d'appui?		
Est-ce que votre demande est <u>SEULEMENT</u> pour une installation d'une toilette surélevée?		



DEMANDE D'ADAPTATION DE LOGEMENT

SECTION 4

	OUI	NON
Êtes-vous en mesure d'assurer, de façon autonome ou avec l'aide d'un soutien extérieur ou d'un proche aidant, vos besoins essentiels, en particulier ceux reliés aux soins personnels et aux tâches ménagères usuelles? ²		
Êtes-vous capable de sortir <u>SEUL</u> et de vous rendre aux endroits prévus en cas d'incendie?		

SECTION 5

écrivez-nous vos besoins actuels et vos besoins futurs et comment une adaptation de			
logement pourrait améliorer votre situation :			
<u></u>			
6 '			
Signature		Date	

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez consulter la *Politique relative à l'accessibilité et à l'adaptabilité des logements* sur le site internet de l'OMHL.

² En vertu de l'article 14 du *Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique* de la SHQ.